



A l'attention de nos familles adhérentes  
Le Loroux-Bottereau, le 27 juin 2018

**Objet :** Arrêt de nos services d'accueil au 1<sup>er</sup> septembre 2018

Madame, Monsieur,

Les différentes démarches réalisées par le conseil d'Administration, en respect des engagements pris lors de l'assemblée générale, sont malheureusement restées infructueuses :

- Deux rencontres avec les élus municipaux de la commission enfance et jeunesse.
- Une lettre ouverte adressée à l'ensemble des conseillers municipaux avant le vote au Conseil Municipal du 19 juin 2018 (cf pièce jointe).

Le Conseil Municipal s'est positionné pour la non-reconduction de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et marque ainsi l'arrêt de la reconnaissance de notre projet associatif.

Ainsi, en respect de la décision prise par les familles adhérentes (183 votes) lors de l'assemblée générale du 1er juin 2018, l'Association Pluri'L **arrêtera à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ses services d'accueil : Multi Accueil, Services Périscolaires (dont le RSL et l'accueil court) et l'accueil de Loisirs Enfance et Jeunesse.** La fragilisation de notre association suite à l'annonce des intentions de la Mairie, avec notamment la souffrance morale et psychologique de nos équipes, ne nous laisse pas d'autre choix.

Les permanences d'inscription initialement prévues début juillet par l'Association sont donc annulées.

Nous vous relayerons les dates d'inscriptions organisées par la Mairie.

Nous joignons à ce courrier la note d'information diffusée par la Mairie le 24 avril dernier exposant l'organisation envisagée pour la rentrée scolaire 2018/2019.

L'orientation prise par la Mairie d'arrêter le partenariat, qui nous permettait de proposer ces services, va nous conduire à réfléchir aux actions que l'on peut poursuivre (**ateliers animations familles, etc.**) et à la création de nouvelles **actions d'éducation populaire.**

Nous vous certifions notre engagement à poursuivre les valeurs de Pluri'L et ne manquerons pas de vous informer de ces prochaines étapes.

Nous tenons à remercier l'ensemble des administrateurs, bénévoles et salariés qui ont assuré une qualité d'accueil exemplaire depuis l'ouverture de la Maison de l'Enfance en 2004, associée à un développement des services répondant à l'évolution des besoins des familles lorousaines. Qualité, souplesse, adaptation, participation des familles, valeurs et orientations éducatives, mixité et partenariats ont toujours été au rendez-vous.

Bien cordialement,

Pour le Conseil d'Administration,

Frédéric POCCET - Président

ASSOCIATION PLURI'L  
251 rue d'Anjou  
44430 LE LOROUX-BOTTÉREAU  
Tél. 02 51 71 90 15  
SIRET 315 305 151 00038



A l'ensemble des élus du Conseil Municipal du Loroux-Bottereau

Le Loroux-Bottereau,  
Le 14 juin 2018

**Objet :** Lettre ouverte aux élus municipaux

Mesdames, Messieurs, les élus

Vous allez être amenés à voter **pour ou contre le renouvellement de la convention qui vous lie avec l'association Pluri'L**. Il s'agit en effet d'une décision importante, avec des conséquences fortes pour chacun d'entre nous, notamment pour les 600 familles lorousaines concernées.

Nous souhaitons par ce courrier vous rappeler avant tout notre volonté sincère de pouvoir réussir à trouver un terrain d'entente afin de travailler ensemble à ce que Pluri'L soit toujours une force, un atout pour votre équipe.

Nous souhaitons que les relations partenariales évoluent pour le bien de tous.

Lors de notre rencontre en mai dernier avec Mesdames Daviot et Meillerais-Pageaud, nous étions d'accord pour dire que la fin de Pluri'L serait regrettable pour la commune.

Sachez qu'aujourd'hui le CA de Pluri'L a beaucoup évolué, à la fois dans le renouvellement de ses membres mais aussi dans sa réflexion autour d'une approche nouvelle des relations avec la mairie. Par ailleurs, le directeur en poste depuis 10 ans partira courant septembre 2018.

Ce contexte nous semble propice à pouvoir reposer ensemble de nouvelles bases de travail, permettant des relations plus constructives, plus transparentes encore et plus agréables pour tout le monde.

Concrètement et comme annoncé lors de notre dernière rencontre en mairie du 11 juin, nous pensons qu'il pourrait être pertinent de programmer davantage de temps d'échanges en associant des élus municipaux à certains groupes de travail pour permettre d'avancer, en connaissance de tous les tenants et aboutissants (contraintes, faisabilité etc), dans des directions satisfaisantes pour toutes les parties (mise en place d'un groupe de travail sur le fonctionnement du service périscolaire).

Notre association œuvre à adapter ses services d'accueil à l'évolution du besoin des familles lorousaines, en concertation avec la collectivité, dans le cadre de la convention qui nous lie.

Cela s'est concrétisé par une évolution régulière de la modulation de la capacité d'accueil de notre multi-accueil, mais aussi par la mise en place de services innovants (relais sports et loisirs, accueil court), dans le but de répondre à l'accroissement constant des besoins des familles sur les temps périscolaires. Cette innovation nous permet

d'accueillir près de 350 enfants certains soirs quand notre capacité d'accueil APS est limitée à 300. Ces services validés par la commune nous ont permis de répondre à tous les besoins des familles lorousaines.

Pluri'L est reconnue et identifiée sur le département pour la cohérence de son projet, qui repose sur la continuité éducative de la petite enfance à la jeunesse, sa qualité d'accueil, la place donnée aux parents en tant que co-éducateurs et son investissement sur l'animation locale. Tous ces éléments concourent au bien vivre ensemble, et sont source de cohésion sociale.

Concernant l'aspect financier, nous entendons régulièrement dans la rumeur publique que l'association est mal gérée et coûte trop cher à la commune.

Notre commissaire au compte (indépendant) souligne la bonne gestion de notre association depuis plusieurs années. Il nous semble donc important de vous communiquer pour rappel le rapport financier de l'exercice 2017.

Le montant de subvention, destiné principalement au financement de services d'accueil d'intérêt général, représente certes un budget conséquent pour la collectivité mais la municipalisation de ces services n'amènera pas d'économies et risque de coûter par ailleurs plus cher (80 000 euros selon les estimations présentées par Mme Daviot, information transmise par une élue lors de notre Assemblée Générale).

La bonne gestion des deniers publics étant une notion importante dans votre politique, notion que nous partageons, nous ne comprenons pas ce choix de municipalisation.

Sur le plan politique, M. Corbet s'est souvent exprimé sur le fait qu'il s'agissait de son dernier mandat au terme de 25 ans d'exercice. Y associer la fin de Pluri'L, qui existe depuis des décennies, nous semble être un choix regrettable et une erreur stratégique, qui risque de ternir fortement le souvenir laissé.

Ne serait-il pas plus favorable d'y associer la réconciliation entre la municipalité et l'association ? Si nous parvenions à obtenir un partenariat solide entre nous, ne serait-ce pas une victoire pour vous et votre équipe ?

Afin de vous permettre une prise de décision en connaissance de cause, nous joignons à ce courrier quelques outils (accessibles sur le site internet de l'association) :

- Portrait de l'association Pluri'L
- Rapports Moral et Financier de l'exercice 2017
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin présentant les décisions prises par les familles adhérentes (186 votants)
- Présentation et résultat du sondage de notre service périscolaire réalisé auprès des familles utilisatrices de ces services (plus de 260 retours) qui confirme leur satisfaction d'ensemble, avec une reconnaissance forte de la qualité d'accueil proposée.
- Présentation du nouveau Conseil d'Administration renouvelé pour 1/3
- Témoignages

Soyons donc optimiste sur notre avenir commun au service des familles lorousaines !

Bien cordialement,

**Les membres du Conseil d'Administration Pluri'L**



## INFORMATION IMPORTANTE

24 avril 2018

### Informations services petite-enfance, enfance, jeunesse

Toutes les familles adhérentes de Pluri'L ont reçu un courrier leur indiquant la décision du Conseil d'Administration de l'association de soumettre au vote lors de la prochaine Assemblée Générale le 1er juin la décision du maintien ou non de l'ensemble des services de Pluri'L à partir de la rentrée 2018-2019.

En effet, la municipalité du Loroux-Bottereau a fait part à l'association Pluri'L de son souhait d'assurer la gestion du service d'accueil périscolaire (APS), ce qui se justifie par la volonté de proposer aux familles :

- une plus grande souplesse dans l'inscription des élèves à l'APS (inscription possible la veille ou le matin pour le soir même),
- une facilité de paiement (facturation à la consommation),
- un accueil de tous les enfants.

Dans l'éventualité d'un arrêt des services de Pluri'L, la municipalité s'engagerait à :

- assurer la continuité totale de l'ensemble des services (accueil périscolaire, accueil de loisirs et multi-accueil) dès la rentrée 2018-2019,
- proposer à l'ensemble des salariés de Pluri'L un contrat équivalent à leur contrat actuel.

Pour plus d'informations :

Hôtel de Ville - Le Loroux-Bottereau :

Accueil de l'Hôtel de Ville - 02 51 71 91 00

[dir.population@loroux-bottereau.fr](mailto:dir.population@loroux-bottereau.fr) / [www.loroux-bottereau.fr](http://www.loroux-bottereau.fr)

Le Maire  
  
Paul CORBET